

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-81

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés :

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir :

Secrétaire de séance : BOISSET Vincent

Objet TARIFS COMMUNAUX 2024

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal les tarifs communaux appliqués en 2023 :

- Ouverture ou fermeture de vanne : 45 €.
- Tractopelle avec chauffeur : 70 € de l'heure.

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs communaux pour 2024 de la façon suivante :

- Ouverture ou fermeture de vanne : 45 €.
- Tractopelle avec chauffeur : 70 € de l'heure.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 005-210500583-20231211-202381-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.
Approuve les tarifs proposés.
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.